

# *l'Ovillois*

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 89 MARS 2005

## PARIS COMBO EN CONCERT



### P.4 INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Rappel des démarches à effectuer entre le 7 et le 19 mars pour l'année scolaire 2005/2006.

### P.10 ROMAIN VERGER



Portrait du poète et plasticien ovillois qui a consacré un recueil aux peintures paléolithiques de la grotte Chauvet.

### P.2 MUSICALES EUROPÉENNES



Samedi 12 mars en l'église Saint-Nicolas, brassage des styles et des cultures avec les musiciens de nos villes jumelles.

## MUSIQUE

# LES MUSICALES EUROPÉENNES

Organisé par le Comité de jumelage en partenariat avec le Conservatoire de Houilles, le Concert européen devient, pour sa deuxième édition, « les Musicales européennes ».



Un nouveau rendez-vous culturel et festif s'est instauré dans le quatuor de villes jumelées formé par Schoelcher, Friedrischdorf, Chesham et Houilles. Tous les deux ans (années impaires), à l'approche du printemps, les Musicales européennes vont accueillir dans notre ville les musiciennes et musiciens de là-bas et d'ici. Depuis sept ans, il existait à Friedrischdorf un Concert européen qui a été « délocalisé » pour la première fois à Houilles en 2003. « *Il m'a paru sympathique, dit le Maire, que nous ne soyons pas en reste, nous qui disposons aussi d'un beau vivier de talents musicaux. Nous nous sommes donc entendus pour que Houilles accueille cette manifestation interculturelle en alternance avec Friedrischdorf qui en fut l'initiatrice.* » Cette année, la rencontre se fait sur le thème des musiciens amateurs et leurs

Orchestre de chambre de Friedrischdorf.

professeurs, tous styles musicaux confondus, depuis la musique ancienne jusqu'au jazz et aux musiques du monde. « *Il s'agit autant, selon le directeur du Conservatoire, Dominique Bessette, de faire apprécier les répertoires spécifiques des différents pays que le brassage des influences.* » Ainsi, de Schoelcher, nous viennent le flûtiste Joël Littorie et la pianiste Valérie Rousse, deux musiciens martiniquais qui composent et interprètent des œuvres très inspirées de leur musique traditionnelle mais abordée sous l'angle classique. L'orchestre de chambre de Friedrischdorf nous donnera à entendre toute la musicalité germanique. On peut regretter l'empêchement de dernière minute qui nous prive de la participation des musiciens de Chesham. Mais avec le chœur d'adultes du Conservatoire de Houilles, l'éventail musical se complétera d'une formation vocale qui chantera dans toutes les langues des pays réunis à l'église Saint-Nicolas, samedi 12 mars à 17 h, pour ces chaleureuses Musicales européennes. ■

V.A.

## SPECTACLE

## BÊTES PAS SI BÊTES

Contes musicaux animaliers, à partir de 3 ans.

Quand le conteur musicien d'origine berbère Hamed Bouzzine parle, c'est toute la mémoire du peuple berbère qu'il dépose à nos pieds, comme un cadeau merveilleux. bercé depuis sa plus tendre enfance par les Rways, maîtres musiciens conteurs, et les Yghawins, griots berbères, il a reçu en héritage les épopées, les mythes et les nombreux autres récits qu'il transmet à son tour. « *Le conte m'investit en permanence. C'est comme une peau de tambour qui résonne, un chemin de sagesse* », explique-t-il avec passion.

C'est ce même sentiment qui l'habite lorsqu'il se met à raconter l'histoire des animaux à travers les *Petits Contes de bêtes pas si bêtes*. « *Du temps où les animaux parlaient et les hommes étaient muets, en ce temps-là le jour était la nuit et la nuit était le jour...* » De la Mauritanie aux déserts d'Arabie, des tentes éphémères à la beauté troublante des hommes bleus, des youyous de joie aux bruissements du vent sur les sables millénaires, on est transporté dans un autre monde, sur les pas du conteur, notre guide musicien qui orne la parole de sons magiques émanant de ses instruments traditionnels tels que le guembri (une sorte de luth maure) et les sanzans (pianos à pouces). Autrefois, ces récits, énonçant des préceptes moraux par la voix d'animaux, étaient destinés à l'éducation des princes. Aujourd'hui, grâce à Hamed Bouzzine, nous sommes tous des princes... ■

Samedi 12 mars 17h au Triplex.  
À partir de 3 ans. Tarif : 3€.  
Réservation indispensable  
au service culturel : 0130863382.



## CONCERT

## PARIS COMBO À HOUILLES

Le groupe jazzy Paris Combo (en couverture et p.6) est en concert à l'espace Ostermeyer le 18 mars à 20h30. Cette formation, qui accumule succès critique et succès public aux quatre coins du globe, fait étape à Houilles après l'Elysée Montmartre et La Cigale, à Paris.

Si vous avez aimé Django Reinhardt, si vous aimez Pink Martini, vous aimerez Paris Combo. Si vous aimez Paris Combo sur disque, vous allez adorer l'applaudir sur scène dans notre ville même! ■

Pour en savoir plus, lire p.6

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# INTERCOMMUNALITÉ



Vue d'ensemble de la réunion du 9 février.

Les Maires et les délégués communaux se sont réunis le 9 février 2005 en mairie de Croissy pour installer la Communauté de communes de la boucle de la Seine (CCBS). Au dernier moment, le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye annonçait aux communes concernées que la CCBS ne pourrait pas percevoir de dotations de l'État cette année — rendant ainsi impossible l'élaboration d'un budget. C'est un handicap majeur pour la toute jeune communauté de communes, puisque sans ressources la CCBS ne pourra pas exercer les compétences qui lui sont pourtant

transférées du fait même de l'adoption de ses statuts, eux-mêmes approuvés par le préfet le 27 décembre 2004. Bref, voilà un bel imbroglio juridique auquel les maires vont tenter de faire face. Dans un premier temps, par le biais d'une motion adressée au préfet des Yvelines et au sous-préfet de Saint-Germain, ils ont demandé officiellement à les rencontrer pour tirer les conséquences juridiques et financières de cette situation. ■

RÉUNION DE QUARTIER

# À VOTRE ÉCOUTE

En arrivant aux responsabilités, le Maire Alexandre Joly et l'équipe municipale s'étaient engagés à rendre compte régulièrement aux Ovillois de la gestion des affaires de la Ville et des projets mis en œuvre. Engagement tenu. Qu'on en juge ! Au-delà des rendez-vous hebdomadaires en l'Hôtel de Ville qui permettent au Maire de rencontrer face à face chaque Ovillois qui en fait la demande, au-delà de la ligne téléphonique directe « Allô, monsieur le Maire ? » et de la forte présence des élus sur le terrain, ce sont les réunions de quartiers qui se sont imposées comme le mode de communication le plus direct avec les Ovillois. La dernière réunion, qui s'est déroulée aux Belles-Vues le 13 janvier dernier, n'a pas dérogé à la règle, puisque toutes les questions ont pu être posées par les participants venus nombreux assister à cet exercice de démocratie participative. Les difficultés de circulation ont été une nouvelle fois au centre des débats. Et le Maire a rappelé à cette

occasion combien la Municipalité travaillait à améliorer l'offre de stationnement, tout en soulignant le nécessaire civisme que les conducteurs devaient observer pour rendre plus facile la vie dans notre collectivité. Signe de leur succès, les réunions de quartiers fêteront en 2005 leur 50<sup>e</sup> « édition ». Afin de rester au plus près de la demande des Ovillois, les réunions de quartiers s'offrent cette année une cure de jeunesse méritée : les nouvelles technologies seront mises à contribution (vidéo, animation, projection), et le projet de ville fera l'objet d'une présentation à part entière afin d'aborder plus complètement les grands projets à venir tels que la nouvelle gare, la Graineterie, le Pôle jeunesse ou encore l'embellissement des entrées de ville. Progressivement mis en place, ces changements permettront à la Municipalité de rester pleinement à l'écoute de la population. Prochaine réunion de quartiers : le 10 mars à 19h30 à l'école Waterlot pour les quartiers Pierrats et Tonkin. ■

## UNE AMBITION OVILLOISE

Notre volonté souvent affirmée ici de vivifier notre ville, de lui donner un souffle nouveau en renouvelant son image et en embellissant ses quartiers nous a conduits à lancer un vaste plan d'équipements publics et d'embellissement urbain, qui constitue le cœur de notre projet de Ville — ce Houilles de demain que nous souhaitons dessiner avec vous.



Avec la majorité municipale, je suis pourtant convaincu que la qualité de notre cadre de vie ne dépend pas seulement des travaux d'équipement et d'entretien régulier de nos places et de nos rues. Ce qui fait de Houilles une ville si attachante, une commune où il fait bon vivre, c'est qu'elle est un espace partagé dans lequel chacun trouve sa place, un véritable lieu de vie.

C'est pourquoi j'accorde une grande importance à l'originalité de la programmation culturelle de la Ville. À cet égard, notre ambition est forte. Nous œuvrons à proposer aux Ovillois des concerts, des expositions, des rencontres, des conférences et des animations qui répondent à deux exigences : la diversité et la qualité. Pour nous, si la culture doit être populaire au sens noble du terme, elle peut aussi être novatrice. Ainsi, avec les concerts de chansons françaises, nous proposons des expressions musicales nouvelles comme le hip-hop, les musiques électroniques ou ethniques. De même, avec les expositions pédagogiques, nous organisons une Biennale de la jeune création à l'écho grandissant...

Vivre la culture à Houilles, c'est aussi permettre au plus grand nombre de développer leurs talents. Là encore, notre ambition est réelle ; grâce à une politique de grande modération tarifaire, un investissement soutenu de la Municipalité et la passion de ses agents, le Conservatoire de Musique et la Bibliothèque voient le nombre de leurs adhérents augmenter chaque année.

Une culture vivante pour une ville ouverte sur le monde, voilà notre ambition ovilloise !

Le Maire,  
Conseiller général,  
Alexandre Joly



Jean-Patrick Wuertz, délégué de quartier, et le Maire, Alexandre Joly, lors de la réunion du quartier des Belles-Vues.

ANNÉE SCOLAIRE 2005 / 2006

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

C'est exactement entre le 7 et le 19 mars que vous devez inscrire votre enfant à l'école pour la prochaine année scolaire. Ensuite, il vous faudra le présenter à la directrice ou au directeur de sa future école avant le 30 avril.



## Quels sont les enfants concernés ?

- > Les enfants entrant en première année de maternelle (âgés de trois ans avant le 31 décembre 2005).
- > Les enfants entrant au cours préparatoire.
- > Les enfants dont la famille s'installe à Houilles et qui sont actuellement scolarisés dans une autre commune.
- > Les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2003 et le 15 avril 2003, en fonction des places encore disponibles.

## Où faut-il s'inscrire ?

À la mairie annexe (parc Charles-de-Gaulle), auprès du Service enseignement. Tél. 01 30 86 33 76.

## Quand ?

Du lundi 7 au samedi 19 mars inclus : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45 ; le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

## Quels documents devez-vous présenter ?

- > Votre livret de famille.
- > Un justificatif de domicile.
- > Un certificat de radiation pour les nouveaux arrivants dont les enfants sont scolarisés dans une autre commune.

## Attention !

Cette démarche d'inscription en mairie est obligatoire. Elle donne lieu à un certificat d'inscription qui représente le document indispensable à l'admission de votre enfant à l'école.

## L'admission à l'école

Cette procédure complète l'inscription en

mairie. Elle consiste à présenter votre enfant à la directrice ou au directeur de l'école dans laquelle il a été inscrit.

## À quelle école ?

L'école est indiquée sur le certificat d'inscription délivré par la mairie en fonction de votre lieu de domicile.

## Quand ?

Il faut que l'admission suive de peu la procédure d'inscription. Le certificat d'inscription est valable jusqu'au 30 avril. Passé cette date, vous devrez demander de nouveau un certificat d'inscription en mairie.

## Quels documents devez-vous présenter ?

- > Le certificat d'inscription délivré par la mairie.
- > Votre livret de famille.
- > Le carnet de santé de l'enfant (avec les photocopies des pages de vaccination).
- > Un certificat de radiation (uniquement si votre enfant est actuellement scolarisé dans une autre école).
- > Si votre enfant entre à l'école primaire : le certificat médical établi par le médecin scolaire (si une visite a déjà eu lieu).
- > Si votre enfant entre à l'école maternelle : le certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité (établi par le médecin traitant).

## Les dérogations

Dans certains cas, il est possible d'inscrire votre enfant dans une autre école que celle dont il dépend normalement. Le formulaire de dérogation sera donné aux parents qui en font la demande au moment de l'inscription à la mairie. ■

## TRIBUNE LIBRE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Rappel de la rédaction : le mensuel de la Ville s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les groupes composant le Conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal, selon un accord conclu entre eux. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

### « HORS CLIVAGE », BIEN SÛR !!!

Dans l'Ovillois de février, la majorité municipale s'enflammait à longueur de lignes sur les mérites de son apolitisme local. Elle nous expliquait être fière du positionnement « hors clivage » d'une équipe « composée d'hommes et de femmes d'horizons divers », de « sensibilités politiques variées » faisant « fi de (leurs) attaches partisans ». Un îlot de paix dans la jungle politique !

Oui ! mais voilà : entre les discours et les actes, il y a un abîme. Le 20 janvier 2005 au Conseil municipal de Houilles, au moment d'élire les conseillers délégués au Conseil de la communauté de communes, le Maire et son équipe ont évincé purement et simplement les élus de gauche. Tout comme les six autres maires de la Boucle, ouvertement de droite. Cherchez la différence...

La Communauté de communes (7 villes, soit 160 000 habitants) sera donc gérée exclusivement par la droite avec le total concours de M. Joly.

« Ils » vous diront, bien sûr, que tout cela c'est pour le bien de la Ville et qu'« ils » ne manqueront pas de nous informer des décisions prises entre eux. Pour M. Joly et son équipe, la démocratie s'arrête là où commence l'intérêt politique. « Hors clivage », bien sûr!!!

#### « Agir pour Houilles »

C. Boivin, N. Trézières, J. Goze, E. Bardin, E. Prévost.

Permanence sur rendez-vous

Salle Marceau, — Tél. 06 30 66 37 77, AgirPourHouilles@free.fr

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : C.M. 22.12.2004

Extraits de notre intervention : ce soir, il nous est proposé d'approuver les statuts de cette communauté désormais dénommée « Communauté de communes de la boucle de la Seine ». Notre groupe votera favorablement ce point. Il est clair qu'aujourd'hui le développement du territoire ne peut se faire sans l'intercommunalité. Pour autant, la population est très attachée à la commune ; cet espace de démocratie de proximité que l'on ne pourra jamais réinventer. Nous souhaitons une réelle association du Conseil municipal à la définition et à la mise en œuvre de la politique communautaire. Il est primordial d'avoir la garantie d'un fonctionnement harmonieux du couple « Commune/Communauté ». La lecture et l'examen des statuts nous amènent à demander quelques précisions (2 questions parmi les 12 posées).

1. La mise en place de cette nouvelle structure ne va-t-elle pas augmenter l'imposition locale ? Réponse : cette structure va générer des dotations dont une partie pourra être reversée aux communes membres. Houilles serait dans ce cas favorisée du fait qu'elle affiche un effort fiscal déjà élevé et qu'elle a un potentiel de T.P. relativement faible.

2. Comment la communauté envisage-t-elle l'aménagement de la plaine ? Réponse : la raison de cette communauté est de faire bénéficier l'ensemble des villes de la Boucle du développement économique de son territoire, coordonner la politique d'aménagement de cet ensemble, réaliser l'équilibre en matière d'habitat.

En conclusion, nous pensons que ce projet peut être bon pour notre ville et son environnement. P.-S. (info dernière minute) : nous venons d'apprendre que la mise en place de la CdeC ne pourra se faire en 2005.

#### En Avant pour Houilles :

B. Duclos / M.-M. Hamon. Tél. 06 30 66 37 98.

### CONSTRUCTIFS

Impossible pour certains de penser autrement qu'en terme de clivage gauche/droite : si vous n'êtes pas de gauche, c'est que vous êtes de droite, et si vous n'êtes pas de droite, c'est que vous êtes de gauche. Cercle vicieux de l'idéologie toute-puissante, ce raisonnement occulte complètement le fait — avéré — que des Ovilloises et des Ovillois ont constitué une liste avec comme seule ambition de dynamiser une ville à laquelle ils sont passionnément attachés.

ID Commune ne rentre donc pas dans ce moule idéologique bi-partisan qui montre partout ses limites.

L'aveuglement idéologique conduit aussi à déformer la réalité.

Ainsi, jamais le Maire et son équipe n'ont-ils décidé d'évincer « la gauche » des élections à la communauté de communes de la boucle de la Seine (CCBS). Comme le public présent a pu le constater le 20 janvier dernier, chaque élu — quel que soit son groupe politique — a pu se présenter librement pour représenter notre Ville à la CCBS et le Conseil municipal a ensuite élu ses délégués. Rappelons ensuite à nos zélés démocrates que la Communauté de communes est la seule forme d'intercommunalité qui permet aux conseils municipaux de se prononcer, en toute démocratie, sur les sujets les plus importants de la vie de nos communes — voilà ce que l'opposition oublie opportunément d'écrire. Soulignons enfin avec fierté que la Ville travaille dans les meilleures conditions de confiance et d'efficacité avec la Région et le Département dans le seul intérêt de nos concitoyens. Il est vrai que cette recette on ne peut plus démocratique a permis à la ville de bénéficier, comme jamais dans son histoire, de subventions permettant de financer une grande partie de ses projets tout en maîtrisant la pression fiscale...

Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.

ÉQUIPEMENTS

# UNE NOUVELLE CRÈCHE



Les bâtiments de la mini-crèche « Les Alizés », inaugurée ce mois-ci avenue Carnot.

**Vendredi 4 mars, inauguration d'une nouvelle crèche construite spécialement pour les enfants de 14 à 24 mois.**

Désormais, la mini-crèche Les P'tits Dauphins sera réservée aux bébés (âgés de 10 semaines à 14 mois), et Les Albatros aux « grands » (24 à 36 mois). Pour les petits enfants d'âge moyen (14 à 24 mois), voici la toute nouvelle crèche municipale Les Alizés. « Sur le plan architectural, le lieu a été spécialement conçu pour eux », précise Sylvie Aid, adjointe au Maire déléguée à la famille et à la petite enfance. « Ils sont à l'âge du perfectionnement de la marche, ils ont besoin d'espace pour se mouvoir, et l'architecture a donc été pensée en fonction de leurs besoins psychomoteurs. » Ce nouvel équipement, inau-

guré le 4 mars par le Maire, va donc constituer un pôle avec les deux autres mini-crèches municipales, Dauphins et Albatros. « Cet établissement viendra compléter, sur un même site, deux autres structures également à taille humaine », rappelle Alexandre Joly. Sept personnes veilleront sur les enfants aux Alizés : trois auxiliaires de puériculture, un agent social, un agent polyvalent, une cuisinière et la directrice, Emmanuelle Gall. Rappelons que les crèches de la Ville sont ouvertes de 7h30 à 18h45, et que toute demande d'inscription doit être adressée au Service petite enfance de la Mairie. ■

Service petite enfance :  
01 61 04 20 40.

ÉTAT CIVIL

# CHOISIR LEUR NOM

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les nouvelles règles d'attribution du nom de famille permettent aux parents de choisir quel(s) nom(s) porteront leurs enfants.**

Les parents peuvent effectuer trois démarches conditionnées par leur situation familiale et l'âge des enfants : choix du nom, changement de nom, adjonction de nom.

> Le choix du nom est possible pour les enfants légitimes (les parents sont mariés) ou les enfants naturels reconnus par les deux parents, soit au moment de la déclaration de naissance, soit après la naissance. Dans ce dernier cas, la reconnaissance doit être simultanée. Les enfants concernés sont les premiers enfants communs nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2005, n'ayant pas de frère aîné ou de sœur aînée. Les parents peuvent choisir de transmettre le nom du père, le nom de la mère ou les deux noms accolés dans l'ordre choisi. Ils doivent remplir une

attestation sur l'honneur datée et signée et la remettre à la mairie (lors de la déclaration de naissance). Attention : le nom choisi lors de la naissance du premier enfant s'appliquera automatiquement aux enfants suivants.

> Le changement de nom (ajout du deuxième nom ou substitution du nom du deuxième parent) s'applique aux enfants nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et qui ont été reconnus par un seul parent avant la naissance ou reconnus par les deux parents après la naissance, mais séparément. Les parents doivent se présenter à la mairie. À l'âge de 13 ans, le consentement de l'enfant sera nécessaire.

Attention : pour les enfants nés avant 2005, il reste possible de substituer le nom du père au nom de la mère par



déclaration conjointe devant le greffier en chef du tribunal de grande instance.

> L'adjonction de nom est une disposition transitoire applicable uniquement jusqu'au 30 juin 2006. Elle permet à tous les enfants communs d'un même couple dont l'aîné avait moins de 13 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2003 (donc né entre le 2 septembre 1990 et le 31 décembre 2004) d'ajouter le nom du deuxième

parent. Les deux parents effectuent une déclaration conjointe à la mairie du domicile ou de naissance de l'aîné des enfants. Le consentement de tout enfant de plus de 13 ans est nécessaire. Attention : le double nom s'applique à tous les enfants communs nés ou à naître.

Les parents qui bénéficient de cette loi ne doivent pas oublier de faire mettre à jour leur livret de famille. ■

O.C.

NUISANCES

# FERMETÉ CONTRE LES POLLUEURS

Les nuisances subies depuis trop longtemps par les riverains des « terrains Gatti » (sis rue du Président-Kennedy) sont une préoccupation majeure de la Municipalité qui a désormais décidé d'agir avec une extrême fermeté pour mettre fin à une situation intolérable. Occupantes irrégulières du site, plusieurs sociétés se livrent à des activités de stockage permanent et de tri de toutes sortes de déchets — activités parfaitement interdites. Face à un imbroglio juridique extrêmement complexe, contre la

mauvaise volonté évidente des anciens propriétaires, et en dépit de l'inaction des services de l'État, lui-même alerté depuis plusieurs années, le Maire a décidé — avant même d'attendre le résultat final des procédures en cours — de demander purement et simplement l'expulsion des exploitants actuels. Dans le cas où le juge se prononce favorablement, la Ville fera évacuer le terrain sur-le-champ, ce qui permettra de mettre un point final aux activités à l'origine des nuisances. Sans indulgence pour les pollueurs. ■

COLLECTE SÉLECTIVE

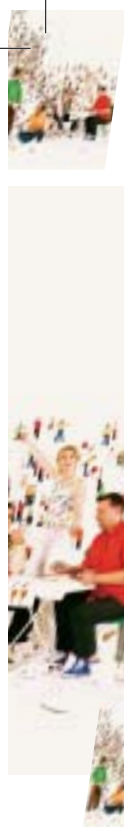
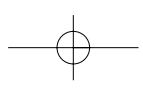
# POUBELLES NON COLLECTÉES

Voilà plusieurs fois que mon bac jaune n'est pas collecté sous prétexte que je ne trie pas... Pourquoi ?

Il faut savoir que le contenu d'un bac mal trié, s'il était collecté, viendrait se mélanger dans la benne de collecte à d'autres déchets qui sont, eux, parfaitement recyclables. Au centre de tri, la séparation des emballages selon

leurs matériaux se fait de façon manuelle. Et il est de notre devoir, également, de préserver le travail des employés du centre de tri. Enfin, vous avez toujours le droit de ne pas trier. Dans ce cas, jetez tous vos déchets dans le bac marron. Mais c'est dommage... et coûteux pour la collectivité. ■





Grand format

**ACTION CULTURELLE**

# CULTURE : DEMANDEZ LE PROGRAMME

**Durant l'année, aux quatre coins de la ville, des activités artistiques et des spectacles sont proposés aux Ovillois. À tous les Ovillois. Une large palette qui permet à chacun de trouver son compte : théâtre, arts plastiques, danse et musique. Toutes les musiques. Une diversité qu'il faut orchestrer habilement.**

*Biennale de la jeune création 2004, atelier de L'Art mobil au Triplex.*

« **L**a culture ne s'hérite pas, elle se conquiert », disait André Malraux. La formule est volontiers reprise par le Maire de la Ville de Houilles, Alexandre Joly, et son adjointe aux affaires culturelles, Gisèle Cavret. En effet, par son éclectisme, la programmation culturelle locale souligne toujours plus, depuis plusieurs années, l'envie de satisfaire chacun, mais surtout la volonté d'amener les jeunes aussi bien que leurs aînés vers des esthétiques qui ne leur sont pas toujours familières. Et ce, sans tomber pour autant dans un élitisme rebutant.

**Action culturelle**

Ainsi, le personnel de la direction des affaires culturelles, à la demande des élus, persévère-t-il dans une voie qui n'est pas la plus facile : l'action culturelle, au sens premier du terme. Agir pour créer des liens artistiques. Faire découvrir des formes novatrices, inhabituelles. Soutenir des artistes dont la valeur n'attend pas le nombre des années. Ne pas s'appuyer uniquement sur les procédés qui font recette, mais prendre des paris sur la qualité.

Pour parvenir à ce résultat, quatre grands axes de travail ont été déterminés. La Bibliothèque, avec ses 8 200 inscrits, est le lieu symbolique de la démocratisation des savoirs. Elle reçoit des expositions et des ateliers où des lectures sont organisées. Le Conservatoire de musique et de danse permet à six cent cinquante élèves d'appréhender les formes dites « classiques » de ces modes d'expression. L'Atelier 12 prodigue à 350 élèves un enseignement des arts plastiques et du théâtre selon un cursus annuel.

La direction des affaires culturelles propose une programmation de spectacles et autres événements culturels exceptionnels en se fixant plusieurs objectifs : fidéliser les divers publics, les familiariser avec certains types de créations, développer le sens



critique des jeunes, provoquer chez eux une réflexion, avec l'aide de « médiateurs culturels » formés spécifiquement à l'accompagnement dans la découverte des arts.

**Faire des choix**

Or cette programmation se décide longtemps avant ce qu'il est convenu d'appeler, dans toutes les villes, la « saison culturelle » — qui n'est autre que l'année scolaire en ce qui concerne Houilles. Pour ce faire, une commission réunissant les élus concernés et le personnel du Service culturel détermine les moments importants qui vont rythmer cette saison culturelle, et en



*Mano Solo, janvier 2000.*



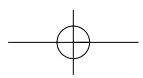
*La Graineterie, futur espace d'exposition et d'animation interdisciplinaire.*

harmonise les différentes composantes : concerts de musiques actuelles ; éducation artistique et culturelle des jeunes publics (par exemple des ateliers et spectacles de hip-hop et de théâtre) ; éducation aux répertoires classique et jazz ; événements spectaculaires gratuits (spectacles de rue ou formes musicales traditionnelles — bal par exemple) ; animations locales (fanfares, salon de peinture, marché de Noël) ; rencontres et découvertes artistiques (on pense bien sûr à la désormais fameuse Biennale de la jeune création, mais aussi aux résidences d'artistes comme celle inti-

tulée Rencontre images : week-end à Houilles dont on vous parlera dans le prochain *Ovillois*).

**À l'affiche**

La saison culturelle ainsi programmée comporte des rendez-vous annuels incontournables et bien connus de tous, comme les grands concerts à l'espace Ostermeyer (Les Garçons bouchers, Les Têtes raides, Mano Solo ou encore Les Hurlements de Léo s'y sont produits), les événements de Musique au kiosque (où l'on a pu entendre Gilles Ser-



## LE SWING DE PARIS COMBO

**Après huit années d'existence, quatre albums, dont un disque d'or, une sélection aux Victoires de la musique, des triomphes sur les scènes du monde entier, c'est à Houilles que le swing libéré de Paris Combo va prendre ses quartiers pour un concert exceptionnel vendredi 18 mars.**

Paris Combo est bien l'une des formations les plus piquantes et les plus intrigantes de la chanson française, avec son style éclectique et inclassable. Le nom choisi par les cinq musiciens nous éclaire un peu sur le programme : le « combo » est une formation réduite de jazzmen pouvant s'adapter à différents types de musique. Et le « Paris » est celui du Pigalle d'avant-guerre, creuset de musiciens venus d'horizons divers. C'est donc tout l'esprit du groupe qui est contenu dans ces deux mots. Même si l'étiquette « rétro » les agace (« *C'est réducteur et c'est occulter le fait que nous soyons avant tout un métissage d'influences variées* », rectifie la chanteuse Belle du Berry), leur attachement à la musique des années 1930 est pleinement revendiqué. Eux-mêmes sont issus d'univers différents : d'Australie pour le pianiste David Lewis, de Madagascar pour le contrebassiste Mano et de groupes punk du Berry pour « Belle », la chanteuse, qui est aussi l'auteur-compositeur de certains morceaux. Puisant donc son originalité dans des influences multiples, ce quintette, fondé sur l'admiration partagée pour Django Reinhardt, dispose d'un répertoire riche, composé à la fois de musique teintée de swing jazz et de musique latine ou de mélodies tziganes. Paris Combo aime instaurer une complicité avec son public, et a pris l'habitude de roder ses compositions en concert avant de les enregistrer, ce qui permet d'« *arriver en studio avec une énergie très positive* ». Le dernier album *Motifs* surfe sur ce dynamisme issu de la tournée, et représente indéniablement un aboutissement dans la carrière de Paris Combo « *C'est l'approfondissement de tout ce que nous avons expérimenté dans les albums précédents* »,



explique David Lewis. L'album de la maturité, en somme. Si vous aimiez Paris Combo avant, vous allez adorer Paris Combo maintenant ! Le groupe propose toujours ce qui a fait son succès depuis *Living Room* : une chanson française fraîche et légère, avec des arrangements savoureux. Le tout est emmené par la voix superbe de Belle du Berry. En première partie, L'Arcane sans nom et sa chanson à la fois joyeuse et mélancolique présentera son univers poétique à travers des compositions empreintes de jazz, de funk, de pop

aux accents de musique orientale. Une véritable personnalité bouillonnante d'énergie pour ce jeune groupe du Val-d'Oise.

**C.M.**

Vendredi 18 mars à 20h30,  
espace Ostermeyer.  
Tarifs : 14€ et 10€. Concert debout.  
Achat, réservations, renseignements  
au service culturel : 01 30 86 33 82.  
Extraits sonores dès à présent sur  
[www.houilles.fr](http://www.houilles.fr)



Compagnie l'Éolienne, septembre 2003, spectacle au parc Charles-de-Gaulle.

vat, Debout sur le zinc, et découvrir Faudel avant que sa notoriété ne devienne internationale). Au Triplex, la programmation culturelle ouilloise s'ouvre à des propositions musicales plus larges : rock, metal, électro, chanson, rap, reggae s'y succèdent à raison d'un ou deux concerts chaque mois. Parfois, ces propositions vont de pair avec le développement des pratiques musicales au kiosque — qui comporte un studio de répétition dans son sous-sol. Grâce à des ateliers d'écriture, de méthodologie de répétition ou de perfectionnement scénique, certains groupes locaux peuvent travailler aux côtés de professionnels, puis se produire en première partie de leurs concerts. On a ainsi pu découvrir entre autres Devil Squad avant le concert de La Rumeur en novembre 2004, ou Ginko Biloba au festival départemental Fréquence amateur. De quoi donner des idées aux plus audacieux...

### Diversité

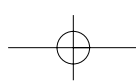
Que les artistes soient connus ou en développement, la direction des affaires culturelles les accueillera avec le même soin : organisation technique (des régisseurs son et lumière sont employés à temps partiel pour assurer le professionnalisme nécessaire), gestion des contrats, information et communication auprès du public (affiches créées par le Service communication de la mairie, système de distribution de tracts en fonction des publics visés) et mise en place de partenariats avec les institutions départe-

mentales et régionales ADIAM 78 (Association d'information et d'action musicales et chorégraphiques des Yvelines), ARCAD (Action régionale pour la création artistique et la diffusion en Île-de-France), le CRY (Centre de ressources yvelinois pour la musique), le RIF (Réseaux en Île-de-France). Toutes les énergies municipales sont mises à contribution pour la meilleure réalisation possible.

Pour accompagner la dynamique culturelle de la Ville, l'idée d'un lieu emblématique fait son chemin. Véritable vitrine artistique ayant pignon sur rue, accessible au public, cet espace s'implantera en plein centre-ville, rue Gabriel-Péri, sur l'emplacement même d'une ancienne graineterie. Mitoyen de la salle René-Cassin, ce pôle culturel aura à terme pour vocation d'aider à faire tomber les barrières entre les arts, par la polyvalence des formes d'expression présentées. La Graineterie (un nom particulièrement bienvenu pour un lieu de... culture!) proposera ainsi un espace unique d'exposition et d'animation interdisciplinaire. Par ailleurs, un nouvel édifice est en cours d'étude pour le Conservatoire, ainsi qu'une extension de la Bibliothèque grâce au réaménagement des lieux. Si la culture ne s'hérite pas, elle n'en fait pas moins partie de notre patrimoine collectif. Et il est important de veiller à ce que ce patrimoine prospère et se transmette.

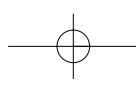
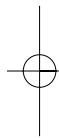
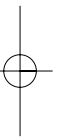
**C.S.**

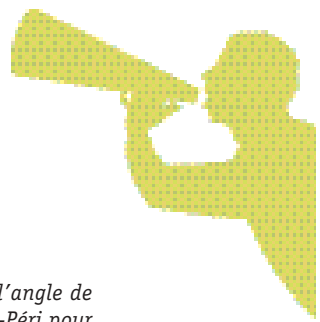
Direction des affaires culturelles  
de la Mairie : 01 30 86 33 82.



## Publicité

La régie publicitaire de *L'Ouvillois* et du *Guide pratique* est assurée par la société CMP. Contact : Frédéric Farago au 06 11 59 05 32.





ASSAINISSEMENT

# LA VILLE HORS D'EAU

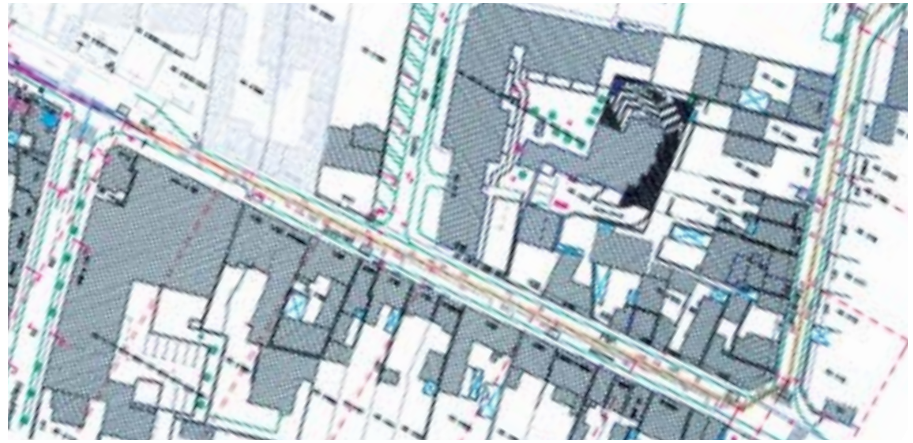
**Ce mois-ci débute le second acte des grands travaux du réseau d'assainissement de notre ville.**

Les rues Séverine et Jules-Valès entrent en scène au côté de la rue Gabriel-Péri qui tenait déjà le rôle principal dans l'important chantier ayant occupé une partie du centre-ville l'an dernier. Il s'agit de remédier en quasi-totalité aux dysfonctionnements hydrauliques dans le quartier des Blanches et dans celui du Tonkin, en cas de fortes pluies.

La première partie de cet ouvrage a été effectuée, on s'en souvient, du printemps à l'automne 2004. Elle s'est déroulée dans les temps fixés et sans problèmes techniques. « Pour 2005, nous voici à la veille de la seconde phase, qui doit être lancée vers le

14 mars et s'étendra sur cinq mois environ », annonce Christian Le Chaponnier, adjoint au Maire à la voirie et à l'assainissement. Ces travaux commenceront de l'angle de l'avenue de la République et de la rue Gabriel-Péri pour se poursuivre au fil des semaines dans la rue Séverine et la rue Jules-Valès. Comme pour la première phase, ils consistent en la mise en place d'une imposante canalisation de 1,20 mètre de diamètre sur 250 mètres de long. Compte tenu de l'importance de ce chantier, l'incidence sur la circulation sera inévitable, et des circuits de déviation appropriés seront mis en place. Les accès des garages seront aménagés de

*Cette année, les travaux commenceront de l'angle de l'avenue de la République et de la rue Gabriel-Péri pour se poursuivre au fil des semaines dans la rue Séverine et la rue Jules-Valès. (Le détail de leur avancement est affiché dans la vitrine du 27, rue Gabriel-Péri.)*



part et d'autre des voies en travaux afin que les riverains puissent accéder à leur emplacement privé.

Comme pour la première phase, ces travaux sont subventionnés par le Conseil général des Yvelines, à hauteur de 35 %;

par l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour 8 %; par le Syndicat intercommunal d'assainissement de Houilles, Carrières-sur-Seine, Chatou (SIAHCBC) pour 20%. Le reste (37%) est financé par le budget d'assainissement de la Ville de Houilles. ■

SÉCURITÉ

# LE RÉFLEXE 17



L'attribution du numéro 17 à « Police secours » est presque aussi ancienne que l'apparition du téléphone dans notre pays. À ce sujet, la Police nationale communique : « La protection des biens et des personnes constitue l'une de [nos] priorités. L'efficacité des services de police peut encore être améliorée grâce à votre coopération. Pour cela, un geste simple : composez le 17. » Le numéro est gratuit. Face à une situation d'urgence, à un comportement dangereux ou suspect

dont vous êtes témoin et « laissant penser qu'un délit va être commis », les policiers du Centre d'information et de commandement des Yvelines sont à votre écoute 24 h sur 24. Toutefois, ne composez pas le 17 pour obtenir un simple renseignement; dans ce cas, adressez-vous au commissariat de Houilles (01 61 04 21 00). Enfin, bien sûr, mauvais plaisants s'abstenir : la police a aujourd'hui les moyens de les identifier très sûrement... ■

CIRCULER ENSEMBLE

# RAPPELS DE PHARES

Le code de la route, tout le monde le connaît sur le bout des doigts, bien sûr! Voici cependant deux rappels concernant le stationnement urbain.

Tout d'abord, aussi surprenant que cela puisse paraître à certains riverains, rappelons qu'il est interdit de stationner devant son propre bateau, autant que devant celui d'autrui (art. R417.10 du code de la route). Ce « stationnement gênant devant une entrée carrossable »

est passible d'une amende de 35€. Rappelons aussi qu'il est interdit de stationner sur un emplacement marqué GIG/GIC (grand invalide de guerre ou grand invalide civil) lorsqu'on n'est pas titulaire de l'un des macarons correspondants. Une carte d'invalidité attestant d'une station debout pénible ne donne pas droit à stationner sur ces emplacements. En cas de contravention, l'amende est de 135€ (art. R417.11 du code de la route). ■

NOUVELLES VITRINES

# APEX ORTHOPÉDIE

D'abord préparatrice en pharmacie, Sandrine Lefevre opte pour une formation d'orthopédiste et crée, à 32 ans, son entreprise artisanale qu'elle baptise Apex Orthopédie. L'apex, c'est le point du ciel vers lequel semble se diriger le soleil, et c'est aussi la pointe du cœur, précise-t-elle. La nouvelle orthopédiste, Ovilloise de toujours, fabrique ceintures médicales et corsets sur mesure, orthèses de mains thermoformées, prothèses mammaires et lingerie adaptée, vêtements compressifs et bandages herniaires. ■

Apex Orthopédie.  
13, rue de Stalingrad.  
Tél. 01 61 04 91 37.



Sandrine Lefevre.

# AGENT GÉNÉRAL

De sa chère île d'Oléron au centre-ville de Houilles, il n'y a qu'un pas que Cyril Bouaziz vient de franchir avec... assurance. Fort d'une solide



Cyril Bouaziz.

expérience de l'encadrement commercial au service d'une multinationale japonaise, et aidé de sa collaboratrice Brigitte Le Bot, ce trentenaire vient d'ouvrir un cabinet d'assurances qu'il veut « proche des Ovillois ». Mettant son activité généraliste au service des particuliers, Cyril Bouaziz entend également s'affirmer, en direction des artisans et professions libérales, comme un spécialiste de l'assurance multirisque professionnelle. ■

Agence Axa.  
4, rue Gabriel-Péri.

Le village

ROMAIN VERGER

# POÈTE RUPESTRE

**Il fut un temps d'avant l'histoire, où l'homme n'écrivait pas encore mais se dépeignait déjà en traçant des figures riches de sens. La poésie de Romain Verger, également plasticien, s'est nourrie de la fascination pour cet art rupestre et les questions qu'il laisse en suspens devant nos yeux.**

**D**ans *Premiers Dons de la pierre*, son plus récent recueil de poèmes et de dessins (éditions L'improviste, 2003), Romain Verger renoue le dialogue avec les auteurs du discours pictural de la fameuse grotte Chauvet en Ardèche, demeurés silencieux durant 30 000 ans. Saisi par la beauté et la modernité de ces représentations d'animaux plus anciennes encore que celles de Lascaux, il éprouve aussitôt le désir de « *les mettre en mouvement, de réinventer leur course, de leur redonner du souffle* ». La grotte ayant été interdite au public dès sa découverte, c'est à travers les livres d'art que ce jeune docteur ès lettres, spécialiste d'Henri Michaux, découvre la grotte Chauvet. « *Une visite à distance qui ne m'a pas empêché de m'en sentir très proche, dit-il, et d'entreprendre de la questionner avec d'autres outils que ceux de la science.* » Soucieux de prendre pendant quelque temps un peu de recul par rapport à l'enseignement universitaire pour mieux se consacrer à son activité littéraire (« *écrire*

*n'est pas chose facile* »), Romain Verger enseigne actuellement le français au collège. Lui qui a publié ses premiers textes à l'âge de 20 ans et s'est découvert poète dès le lycée note qu'en classe de 6<sup>e</sup> « *il reste un émerveillement par rapport au monde, qui est encore celui de l'enfance, et qui est d'ordre poétique* ». Admirateur d'Eugène Guillevic et de Jacques Dupin, il reconnaît à l'« *immense* » Baudelaire le mérite d'avoir été révolutionnaire par les thèmes de sa poésie, mais salue en Rimbaud celui qui a osé le dérèglement des formes et introduit l'abstraction dans l'art poétique. Les artistes de la grotte Chauvet, pour leur part, nous ont légué selon la formule de Romain Verger « *un havre illettré de violence* » dans lequel le plasticien et poète s'aventure mieux éclairé que d'autres. ■

[www.rverger.com](http://www.rverger.com)

Lecture de ses œuvres par l'auteur à la bibliothèque Jules-Verne dans le cadre du Printemps des poètes (voir p.11).



Romain Verger, poète et plasticien installé à Houilles depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, est féru d'art paléolithique.

JUMELAGES

# DEAR MAYOR

**En cette année qui voit se profiler le jumelage de Houilles avec une quatrième ville d'Europe, l'Ovillois vous propose au cours des prochains mois une série de portraits des maires de nos villes jumelles. Pour commencer, M. le Maire de Chesham, Mohammed Bhatti.**



**L**e système politique britannique diffère notablement du nôtre. Si le Royaume-Uni est une monarchie, cela ne l'empêche pas d'être un pays de profonde et très ancienne démocratie. À l'échelon local, et tout spécialement à l'échelon municipal, les choses diffèrent également dans la forme. En effet, tandis que les maires de France sont élus pour six ans et sont investis de responsabilités politiques décisives dans la vie de leurs concitoyens, les villes britanniques de taille comparable à la nôtre ont réservé à leurs maires des fonctions plus honorifiques et un mandat plus limité dans le temps. Le *Town Mayor* de Chesham, M. Mohammed Bhatti, investi en mai dernier, cédera sa fonction à un nouveau maire dès le mois de mai prochain.

Marié et père de cinq enfants, Mohammed Bhatti est né en 1952 au Pakistan, où son épouse réside toujours. Cet amateur de littérature est entré en politique à Chesham en 1999, sous la bannière du Parti conservateur, et

exerce par ailleurs la profession d'artisan-taxi.

En sa qualité de maire, Mohammed Bhatti a dû faire face, cette année, à une délicate situation de sécurité publique concernant... la consolidation des pierres tombales des cimetières de Chesham. Nos voisins britanniques, en effet, ont coutume d'ériger des pierres tombales verticales sur un tapis de gazon soigneusement entretenu. Or, au cours des douze dernières années, six personnes, victimes du basculement de ces *headstones*, ont perdu la vie. Dans un registre plus plaisant, Mohammed Bhatti a eu aussi la satisfaction de procéder l'été dernier à l'inauguration du centre omnisports de Marston Field, spécialement destiné aux adolescents. Sujet de fierté suprême : en novembre dernier, la Ville de Chesham a reçu du gouvernement britannique le *Quality Town Status* en hommage à la qualité de sa gestion municipale. Une distinction réservée, outre-Manche, à 100 municipalités sur un total de 9 000 susceptibles d'y prétendre. Chapeau bas, M. le Maire de Chesham! ■

M. Mohammed Bhatti, actuel Maire de Chesham.

[www.chesham.gov.uk](http://www.chesham.gov.uk)

**SPORT**

# EN MARS, METS TES BASKETS

**Qu'on se le dise ! Les excellents résultats des joueuses ovilloises ont montré qu'elles n'avaient rien à envier aux garçons. Le championnat départemental qui se déroule de la mi-mars à la mi-avril vous donne l'occasion de soutenir nos meilleurs sportifs.**

La section basket des Sports olympiques de Houilles (SOH) est sur la brèche, ce mois-ci, elle qui compte pas moins de 17 équipes, dont 13 engagées en championnat départemental filles et garçons. Vice-championnes des Yvelines (autrement dit secondes en première division) dans quatre catégories, l'équipe féminine (minimes et cadettes) se distingue également dans le championnat régional alors que l'équipe masculine s'est illustrée brillamment dans le championnat départemental en devenant championne des Yvelines, catégorie poussins. Pour admirer le jeu de nos sportifs, venez nombreux assister aux matchs qui opposeront toutes ces équipes à leurs adversaires de Maisons-Laffitte, Sartrouville, Croissy, Le Pecq, Trappes, Mantes, Rungis, Gargenville, Maule, Noisy, Maurepas et Fontainebleau au gymnase Jean-Bouin de Houilles (51, bd Henri-Barbusse), chaque week-end de la mi-mars à la mi-avril. ■



Michael Barrera

Renseignements au 01 39 68 35 51  
<http://basket.sohouilles.com>

**BIBLIOTHÈQUE**

**Contes à l'air libre**

Contes pour adultes (enfants à partir de 10 ans). Déjà invitée à Houilles en 2003, Catherine Zarcate nous fait le plaisir de revenir nous enchanter. Dans une ambiance orientale et poétique, n'hésitez pas à (re)découvrir une des plus grandes conteuses françaises.

Samedi 12 mars à 20h 15, salle Jules-Verne, entrée gratuite sur inscription au 01 39 68 68 20 à partir du 1<sup>er</sup> mars.

**Lecture-découverte autour de Romain Verger pour le Printemps des poètes**

Les bibliothécaires ont invité l'écrivain et poète ovillois Romain Verger à lire à haute voix des extraits de son recueil *Premiers Dons de la pierre*, inspiré des peintures rupestres de la grotte Chauvet. Petites « pré-histoires », issues de la rencontre de l'animal et de la pierre, des mouvements de l'un vers l'autre, de l'un dans l'autre, courses, luttes, étreintes, grondements, gestes que nous perpétons quotidiennement.

Romain Verger, né en 1972, est ovillois. Docteur en littérature, poète et plasticien, il a publié *Blanche par-dessus la mer* (Contre-Allées, 2002), *Premiers Dons de la pierre* (L'improviste, 2003) et

*Onirocosmos*, un essai sur Henri Michaux (Presses Sorbonne Nouvelle, 2004). De nombreux poèmes sont parus dans les revues *Le Nouveau Recueil*, *Passage d'encre*, *Décharge*, *Pleine marge*, *Friches*, *Contre-Allées*, *Arpa...*

Samedi 19 mars de 17h30 à 19h, salle de la Forêt magique, entrée gratuite sur inscription au 01 39 68 68 20, à partir du 2 mars.

**Jeunesse**

**Des histoires pour mon bébé**

Partager, autour d'un petit déjeuner, berceuses, comptines et premiers livres.

Inscription gratuite pour les parents avec leurs bébés (même dans le ventre !) jusqu'à 30 mois. Samedi 12 mars à 10h salle de la Forêt magique, entrée gratuite sur inscription au 01 39 68 89 09, à partir du mardi 1<sup>er</sup> mars.

**Les contes du mercredi**  
(Salle de la Forêt magique)

**Conte des tout-petits**

Les mercredis 16 et 30 mars, à 10h 55 (2 ans et demi et 3 ans) et à 11h 15 (4 et 5 ans).

**Heure du conte (6/10 ans)**

À 10h30 les mercredis 9 et 23 mars.

Re



**Mardi 1<sup>er</sup>**

**Activités aux centres de loisirs et animations ville.**  
> jusqu'au vendredi 4

**Samedi 5**

**Tournoi de football en salle**  
Organisé par l'Association sportive ovilloise au gymnase Jean-Bouin  
> de 8h à 18h

**Collecte de sang**

Cantine scolaire Toussaint-Guesde  
> de 9h à 13h

**Lundi 7**

**Ouverture de la crèche Les Alizés**  
voir p.5

**Changement d'adresse du Service jeunesse**  
7, rue Gambetta

**Mercredi 9**

**Conseil municipal**  
Salle Victor-Schoelcher  
> 20h30

**Heure du conte**  
voir ci-dessous

**Jeudi 10**

**Réunion des quartiers Pierrats et Tonkin**  
À l'école Waterlot  
> 19h30

**Samedi 12**

**Des histoires pour mon bébé,**  
voir ci-dessous  
**Contes à l'air libre**  
voir ci-dessous  
**Petits Contes de bêtes pas si bêtes**  
voir p.2  
**Rencontres musicales européennes**  
voir p.2

**Mercredi 16**

**Conte des tout-petits**  
voir ci-dessous  
**Conférence audiovisuelle**  
voir ci-dessous

**Vendredi 18**

**Concert Paris Combo**  
voir p.7

**Samedi 19**

**Lecture-découverte**  
voir ci-dessous

**Mercredi 23**

**Heure du conte**  
voir ci-dessous

**Mercredi 30**

**Conte des tout-petits.**  
voir ci-dessous

**CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE**

## LA NOUVELLE-ZÉLANDE, UNE RICHESSE SAUVAGE

Le reportage audiovisuel de Claude Hervé nous emmène en Nouvelle-Zélande aux côtés de Marion, un guide pas comme les autres... En effet, l'adolescente de 15 ans est née dans ce pays alors que ses parents effectuaient un grand voyage : le tour du monde à vélo ! Aujourd'hui, elle part à la découverte de ses origines dans une contrée qui lui est inconnue, et n'en finit pas de s'émerveiller devant tant de beauté. En tout lieu, ce ne sont que paysages de montagnes grandioses, volcans, baies enchanteresses. Et partout elle distingue l'empreinte de la culture maorie. La Nouvelle-Zélande c'est aussi la patrie du rugby, de la voile et des sports de l'extrême. Il demeure quelques rares lieux préservés sur la planète : la Nouvelle-Zélande en est un, sans aucun doute. ■

Mercredi 16 mars, 15h30,  
au Triplex. Tarif : 6€.

**V. T. T.**

## SAMEDIS EN SELLE

Les jeunes de 10 à 14 ans, habitant Houilles et Carrières, se voient proposer une nouvelle activité pour leurs samedis après-midi : des sorties à V.T.T. sous la houlette du club sportif Cyclo Carrillons ovillois. Encadrées par deux adultes, les sorties ont lieu de 14h à 17h. Pour y participer, il suffit de prendre une licence au sein du club (20€ par an). Bonne route ! ■

Tél. 06 86 91 87 14, [www.cco78.com](http://www.cco78.com)

Faits et gestes

## LE CHOIX DES PREMIÈRES ARMES



Une bonne solution pour faire ses premières armes dans la vie professionnelle, l'alternance : étudier et travailler en entreprise. Celles et ceux que ce principe séduisait ont pu venir s'informer très en détail au 1<sup>er</sup> Forum de l'alternance organisé par Houilles information jeunesse (HIJ).

Michael Barriera

## IL EST AILLEURS

Pierre Bachelet, qui était venu à Houilles donner l'un de ses derniers concerts, nous a quittés le 15 février alors qu'il venait de fêter ses 30 ans de carrière. Les Ovillois venus nombreux l'applaudir à l'Espace Ostermeyer le 20 novembre dernier se souviendront d'un homme simple, passionné et, au meilleur sens du terme, populaire.



Anthony Voisin

## EN TOURNAGE



Michael Barriera

Jeudi 27 janvier, le réalisateur Didier Le Pêcheur a tourné un épisode de *Fargas*, avec Guy Marchand, dans le quartier du Réveil-Matin.

## HENRIETTE BLUMENFELD

C'est une centenaire alerte et particulièrement détendue qui a reçu des mains de M. le Maire la médaille de la Ville, à son domicile de la rue Ambroise-Paré. M<sup>me</sup> Blumenfeld est venue au monde le 8 février 1905.



Fredéric Allinne

## PICCOLO RIGOLO



Anthony Voisin

Les cinq chanteurs ont chanté a cappella au Triplex le samedi 12 février. Un spectacle généreux devant une salle bien remplie.

## METAL

Le 11 février au soir, dans une lumière rougeoyante, le rock metal surchauffé du groupe Lik...id a déversé ses torrents de lave au sous-sol du Triplex.



Michael Barriera

Sur [www.ville-houilles.fr](http://www.ville-houilles.fr)  
Voyez d'autres photos de l'actualité ovilloise et écoutez-en des extraits sonores.

## CARNET

### Naissances

**Janvier 2005**  
Emma Bailly,  
Bilal Ben Seghir,  
Raphaël Bloqué,  
Killian Callu,  
Maëlle Charpentier,  
Océane Contat,  
Vanessa Dantas,  
Alba Ewande-Fernandes,  
Kévin Francispillai,  
Tristan Gossé,  
Méline Guarguir,  
Isodoro Kibelolaud,  
Jasmine Laïdoui,  
Evann Le Briero,  
Sacha Le Mentec,  
Matéo Legrand,  
Louis Lejeune,  
Enzo Lopes,  
Daria Menu,  
Ysé Mosca de Jesus,  
Camille Nicolas,  
Grégoire Paris,  
Carla Pessoa Teixeira,  
Enzo Pinto,  
Alexis Piotrowski,  
Grégoire Prim,  
Cédric Prin,  
Lucie Rodrigues da Costa,  
Nawal Taleb.



Michael Barriera

Lucie Rodrigues da Costa.

Jean-Louis Quéri et  
Bairut Kebede,  
Alain Richet et Thi Duong,  
Vincent Wojciechowski et  
Audrey Falloux.

André Bredins,  
Jeannine Juhel  
(épouse Cottreau)  
Charlotte Becker  
(épouse Gallas),  
Thomas Le Boëzet,  
Renée Hardy  
(veuve Athanos),  
Tassadit Azzaz  
(veuve Haddak),  
Maurice Imbert,  
Éliane Jeanneau.

### Décès

**Janvier 2005**  
Madeleine Contet  
(veuve Saint),  
Louis Le Masson,  
Louis Blais,

### Mariages

**Janvier 2005**  
Ammar Jaffel et  
Christine Fayet,

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Frédéric Allinne /  
Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Anthony Voisin, Michael Barriera,  
Lionel Pagès, Frédéric Allinne / Couverture : photo de Aude Sirvain et Stéphanie Pacart /  
Illustrations : Albert / Correcteur : Olivier Chauche / Ont collaboré à ce  
numéro : Céline Moreira, Christophe Soresto, Véronique Ataly, Marie-Christine  
Harmand / Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : Actis /  
Distribution : IDFC / ISSN : 0183-0880 / Contact : 16, rue Gambetta -  
BP 120 - 78805 Houilles Cedex / Tél. 01 30 86 32 32 / [www.ville-houilles.fr](http://www.ville-houilles.fr)

ujjet